

**Assemblée générale**

Distr. générale  
21 octobre 2002  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-septième session**  
**Cinquième Commission**  
Point 116 de l'ordre du jour  
**Plan des conférences**

**Lettre datée du 18 octobre 2002, adressée  
au Président de la Cinquième Commission  
par le Président de la Sixième Commission**

J'ai l'honneur de me référer au rapport du Comité des conférences pour 2002, publié sous la cote A/57/32, et en particulier à son paragraphe 79, où il est noté que les incidences de l'intégration des fonctions de services de secrétariat techniques de la Cinquième et de la Sixième Commissions dans le Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence seront examinées par les organes compétents de l'Assemblée générale.

Veillez noter que la Sixième Commission a demandé au Secrétariat de lui transmettre des renseignements relatifs aux incidences de l'intégration proposée. À ce jour, la Commission attend toujours que les explications voulues lui soient communiquées.

Je demande donc que la Cinquième Commission diffère toute décision sur cette question, dont elle est saisie au titre du point 116 de l'ordre du jour, tant que la Sixième Commission n'aura pas reçu du Secrétariat les éléments d'information appropriés et n'aura pas eu la possibilité de les examiner.

Le Président de la Sixième Commission  
(Signé) Arpad Prandler

